



Visas “vacances-travail”, volontariat, cours de langues... partir à l'étranger autrement



Quatorze pays proposent des visas “vacances-travail” permettant d'alterner découverte touristique et petits boulots. // © Shutterstock

Séjours d'études et stages ne sont pas les seules possibilités pour s'expatrier. Que vous vouliez progresser en langues, découvrir d'autres pays ou vous rendre utile, une solution existe. Voici plusieurs pistes extraites de l'ouvrage “Partir étudier à l'étranger” de Sophie Collet.

Vous avez déjà effectué récemment un séjour Erasmus (vous n'y avez droit qu'une fois par cycle d'études) ? Si vous ne vous voyez pas vous lancer en “free mover” mais que vous souhaitez tout de même partir à l'étranger, d'autres options s'offrent à vous. Selon votre budget et vos objectifs, vous pourrez piocher dans les alternatives proposées ci-dessous.

Les cours de langues

Parler anglais, espagnol ou même chinois... Acquérir la maîtrise d'une langue étrangère reste la motivation première des candidats à l'expatriation. Si vous avez peu de temps, vous pouvez opter pour un séjour en école



[Visualiser l'article](#)

de langues. Avantage : vous vous concentrez vraiment sur l'apprentissage de la langue et les progrès peuvent être très rapides, surtout si vous êtes logé chez l'habitant. Inconvénient : le prix ! Car les séjours linguistiques, pour les adolescents comme pour les adultes, représentent un véritable investissement financier. Ainsi, il faut compter au minimum 1.200 € pour deux semaines en Grande-Bretagne.

Sur Internet, les offres se multiplient et il n'est pas toujours évident de repérer les prestataires les plus sérieux. Pour éviter les mauvaises surprises à l'arrivée, premier conseil : n'achetez pas de séjours linguistiques en direct à des écoles étrangères. Certaines, peu scrupuleuses, ne délivrent pas les services promis et les clients n'ont personne vers qui se tourner en France pour faire valoir leurs droits. Ensuite, renseignez-vous auprès de L'Office national de garantie des séjours linguistiques et éducatifs ou de l'UNOSEL, une fédération professionnelle des organisations de séjours linguistiques et éducatifs, qui font preuve d'une véritable démarche qualité.

Les visas "vacances-travail", dans 14 pays

Vous avez envie de combiner vacances et travail à l'étranger ? Des visas spécifiques, les visas "vacances-travail", permettent de tenter l'aventure dans 14 pays avec lesquels la France a signé des accords : le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, la Russie, l'Argentine, le Brésil, Hong Kong, le Chili, la Colombie, Taïwan, l'Uruguay et le Mexique. Ces programmes offrent la possibilité d'alterner découverte touristique et petits boulots : cueilleurs de fruits, serveurs, vendeurs en tout genre y sont les bienvenus.

Les conditions : être âgé de 18 à 30 ans, disposer des ressources nécessaires pour faire face à ses besoins sur place et souscrire à une assurance santé. Pour connaître les modalités spécifiques à chaque pays, rendez-vous sur les sites Internet de leurs ambassades respectives. Immersion réelle, coût limité et souvenirs garantis !

Le service volontaire européen, dans le monde entier

Entre sa licence et son master, Marion voulait vivre une expérience de volontariat à l'étranger. Après avoir comparé les différentes formules, elle a opté pour le SVE, le service volontaire européen, ouvert à tous les jeunes citoyens de l'Union européenne entre 18 et 30 ans. Le principe ? Servir l'intérêt général au sein d'une ONG, d'une association ou encore d'un organisme public, en mettant en place des projets à vocation sociale.

Le programme, entièrement gratuit, est intégré à Erasmus+. Les bénévoles sont nourris et logés et ils disposent même d'une allocation pour leurs transports et d'un peu d'argent de poche.

Lire aussi : Service volontaire européen : une parenthèse à l'étranger

Marion, elle, est partie en Moldavie, un pays qu'elle ne connaissait pas du tout avant son départ. Là-bas, elle a travaillé pour une association de protection des droits de l'homme puis dans un centre de réhabilitation pour victimes de torture. Selon elle, le SVE a tout pour plaire : "C'est vraiment un programme génial, témoigne-t-elle. Les projets proposés sont très variés, on ne paye rien, on apprend des langues et on vit au rythme local !" Le SVE reste encore mal connu, pourtant il représente une occasion en or de se frotter à une autre culture tout en se rendant utile.

Les "summer sessions" des grandes universités

Berkeley, Cambridge, UCLA... Les meilleures universités attirent des étudiants du monde entier et sont les plus sélectives. Ne bénéficie pas de leur enseignement qui veut ! Mais elles ont compris qu'elles pouvaient miser sur leur prestige pour attirer pendant l'été des étudiants qui n'auraient pas forcément le niveau pour

www.letudiant.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

accéder à leur cursus pendant l'année. Les établissements les plus connus proposent donc des "summer sessions", des programmes estivaux qui permettent à des étudiants locaux et internationaux de profiter des enseignements de brillants professeurs, sans la sélection drastique pratiquée habituellement mais moyennant finance.

Car, bien sûr, il y a un prix à payer... Et les tarifs frôlent des sommets : comptez environ 4.000 € pour trois semaines de cours sur place, le logement n'étant pas toujours compris !

Pour vous renseigner, direction les sites Internet des grandes universités : le système s'est développé un peu partout. Certains programmes délivrent même des crédits, alors si vous pouvez vous offrir la Rolls-Royce des cahiers de vacances, pourquoi pas ?